

2019-4139
2019-11-04

[Conteneur]

GROUPE	P07	FONGICIDE
---------------	------------	------------------

SIGNATURE XTRA STRESSGARD

FONGICIDE

Granule Mouillables

FONGICIDE SYSTÉMIQUE POUR UTILISATION SUR
GAZON

Usage Commercial

PRINCIPE ACTIF: Fosétyl AL.... 60%

No. D'ENREGISTREMENT: 32800
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 1 Kg – 25 Kg

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847
www.bayeres.ca

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le
numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour)**

SIGNATURE XTRA ET STRESSGARD sont des marques déposées de Bayer.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation, porter des gants résistant aux produits chimiques, une longue combinaison (avec capuchon) par-dessus des vêtements de travail habituels, des chaussures et des chaussettes et un chapeau. Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement tout concentré qui entre en contact avec la peau et les yeux. Après le traitement, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Tenir à l'écart des étangs, cours d'eau et autres plans d'eau. Appliquer seulement si le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activités humaines (autres que les terrains de golf) comme les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeu, est minime. Tenir compte de la vitesse et la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement utilisé pour l'application et des réglages du pulvérisateur.

Terrains de golf : Pour les activités de transplantation et d'ensemencement, ne pas retourner dans les zones traitées avant 48 heures suivant le traitement. Pour toute autre activité, Ne pas pénétrer ou laisser quiconque pénétrer dans les zones traitées avant que le produit pulvérisé n'ait séché.

Les gazonnières : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Gazon : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

PREMIERS SOINS:

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre

d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Pas d'antidote particulier. Traiter selon les symptômes.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique MODE D'EMPLOI. Toxique pour les petits mammifères sauvages. TOXIQUE pour certains insectes utiles. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site d'application, par exemple les haies et les terres boisées.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux. Évitez d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

ENTREPOSAGE :

Entreposer SIGNATURE XTRA STRESSGARD dans un endroit sec et ventilé, à l'écart de la nourriture pour les animaux, des semences ou des denrées alimentaires. Le produit inutilisé doit être entreposé dans le contenant d'origine. Si on laisse SIGNATURE XTRA STRESSGARD exposé à l'air, le produit absorbera l'humidité et deviendra inutilisable. Ne pas utiliser le produit s'il s'agglutine ou forme des grumeaux.

ÉLIMINATION:

Élimination du contenant recyclable :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

[Livret]

GROUPE P07 FONGICIDE

SIGNATURE XTRA STRESSGARD

FONGICIDE

Granule Mouillables

FONGICIDE SYSTÉMIQUE POUR UTILISATION SUR
GAZON

Usage Commercial

PRINCIPE ACTIF: : Fosétyl AL.... 60%

**No. D'ENREGISTREMENT: 32800
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 1 Kg – 25 Kg

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847
www.bayeres.ca

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le
numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour)**

SIGNATURE XTRA ET STESSGARD sont des marques déposées de Bayer.

INFORMATION GÉNÉRALE:

SIGNATURE XTRA STRESSGARD peut être utilisé pour la suppression de la brûlure pythienne et la répression ou la suppression de la pourriture pythium des racines et aussi en tant que suppression préventive de l'antracnose (pourriture basale et brûlure des feuilles) dans le gazon. SIGNATURE XTRA STRESSGARD est entièrement systémique. Appliqué sur les feuilles, le produit se déplace jusqu'aux racines. SIGNATURE XTRA STRESSGARD est très efficace comme traitement préventif. Le produit doit être appliqué lorsque les plantes montrent les premiers symptômes de maladie ou lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation, porter des gants résistant aux produits chimiques, une longue combinaison (avec capuchon) par-dessus des vêtements de travail habituels, des chaussures et des chaussettes et un chapeau. Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement tout concentré qui entre en contact avec la peau et les yeux. Après le traitement, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Tenir à l'écart des étangs, cours d'eau et autres plans d'eau. Appliquer seulement si le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activités humaines (autres que les terrains de golf) comme les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeu, est minime. Tenir compte de la vitesse et la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement utilisé pour l'application et des réglages du pulvérisateur.

Terrains de golf : Pour les activités de transplantation et d'ensemencement, ne pas retourner dans les zones traitées avant 48 heures suivant le traitement. Pour toute autre activité, Ne pas pénétrer ou laisser quiconque pénétrer dans les zones traitées avant que le produit pulvérisé n'ait séché.

Les gazonnières : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Gazon : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

PREMIERS SOINS:

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil.

Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Pas d'antidote particulier. Traiter selon les symptômes.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique MODE D'EMPLOI. Toxique pour les petits mammifères sauvages. TOXIQUE pour certains insectes utiles. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site d'application, par exemple les haies et les terres boisées.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux. Évitez d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

ENTREPOSAGE :

Entreposer SIGNATURE XTRA STRESSGARD dans un endroit sec et ventilé, à l'écart de la nourriture pour les animaux, des semences ou des denrées alimentaires. Le produit inutilisé doit être entreposé dans le contenant d'origine. Si on laisse SIGNATURE XTRA STRESSGARD exposé à l'air, le produit absorbera l'humidité et deviendra inutilisable. Ne pas utiliser le produit s'il s'agglutine ou forme des grumeaux.

ÉLIMINATION:

Élimination du contenant recyclable :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

GAZON

Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un brumisateuse ou d'un nébulisateur à main ou automatique.

Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un équipement à ultra bas volume (UBV).

Ne pas utiliser sur d'autres surfaces gazonnées en milieu résidentiel, y compris les pelouses, les jardins, les terrains de jeu, les cimetières et les cours d'école.

Lorsqu'il est appliqué selon le mode d'emploi, SIGNATURE XTRA STRESSGARD supprimera les maladies énumérées, à moins d'indication de répression.

TERRAINS DE GOLF, GAZONNIÈRES, SURFACES GAZONNÉES

Maladies ciblées	Dose (g/100 m ²)	Intervalle d'application	Instructions
Pour la suppression de la brûlure pythienne (<i>Pythium spp.</i>)	60 120 à 180	7 jours 14 jours	<p>Appliquer SIGNATURE XTRA STRESSGARD lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.</p> <p>Appliquer ce produit uniformément dans 6,0 à 16,0 L d'eau/100 m² sur la surface ciblée selon les méthodes d'épandage généralisé appropriées.</p> <p>Utiliser la dose de 60 g / 100m² et l'intervalle de 7 jours à titre préventif dans les endroits avec un peu d'histoire de la maladie.</p> <p>Utiliser la dose de 120 à 180 g/100m² et l'intervalle de 14 jours dans des conditions qui favorisent le développement de la maladie (>30 C, une humidité élevée, un sol mouillé) pour une suppression résiduelle prolongée.</p> <p>Ne pas dépasser 640 g/100 m² par saison.</p>
Pour la répression de la pourriture pythienne des racines (<i>Pythium spp.</i>)	60 120	7 jours 14 jours	<p>Appliquer SIGNATURE XTRA STRESSGARD lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.</p> <p>Appliquer ce produit uniformément dans 6,0 à 16,0 L d'eau/100 m² sur la surface ciblée selon les méthodes d'épandage généralisé appropriées.</p> <p>Utiliser la dose de 60 g / 100m² et l'intervalle de 7 jours à titre préventif dans les endroits avec un peu d'histoire de la maladie.</p> <p>Ne pas dépasser 640 g/100 m² par saison.</p>
Pour la suppression de la pourriture pythienne des racines (<i>Pythium spp.</i>)	180	14 jours	<p>Appliquer SIGNATURE XTRA STRESSGARD lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.</p> <p>Appliquer ce produit uniformément dans 6,0 à 16,0 L d'eau/100 m² sur la surface ciblée selon les méthodes d'épandage généralisé appropriées.</p> <p>Utiliser la dose de 180 g/100m² et l'intervalle de 14 jours dans des conditions qui favorisent le développement de la maladie (>30 C, une humidité élevée, un sol mouillé) pour une suppression résiduelle prolongée.</p> <p>Ne pas dépasser 640 g/100 m² par saison.</p>

Pour la suppression d'antracnose (pourriture basale et brûlure foliaire) (<i>Colletotrichum cereale</i>)	60	7 jours	Appliquer SIGNATURE XTRA STRESSGARD lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Appliquer ce produit uniformément dans 6 à 16 L d'eau/100 m ² sur la surface ciblée selon les méthodes d'épandage généralisé appropriées. Utiliser la dose de 60 g / 100m ² et l'intervalle de 7 jours à titre préventif dans les endroits avec un peu d'histoire de la maladie.. Ne pas dépasser 640 g/100 m ² par saison.
	100 à 180	7 à 14 jours	Utiliser la dose de 100 à 180 g/100m ² et l'intervalle de 7 à 14 jours dans des conditions de pression de la maladie élevée (>30 C, une humidité élevée, un sol mouillé) pour une suppression résiduelle prolongée. Si les conditions sont particulièrement propices à la maladie, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court. Ne pas dépasser 640 g/100m ² par saison
Faire une nouvelle application lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. Pour la gestion de la résistance, il est recommandé de faire la rotation à d'autres fongicides offrant un mode d'action différent. Consulter la section « Recommandations en matière de gestion de la résistance » ci-après.			

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

Zones tampons:

AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE avec les méthodes et les équipements de pulvérisation suivants: pulvérisateur à main, pulvérisateur à dos, application localisée, incorporation au sol.

Respecter les zones tampons précisées dans le tableau suivant entre le point d'application directe du produit et la lisière sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce vulnérables (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs et zones humides) et des habitats marins ou estuariens vulnérables.

Méthode	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection des:
---------	---------	---

d'application		habitats aquatiques d'une profondeur:		habitats marins d'une profondeur:		Habitats terrestres
		inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	
Pulvérisateur agricole	Gazon	2	1	1	1	0

En ce qui concerne les mélanges en cuve, consulter l'étiquette de tous les produits entrant dans la composition du mélange; respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi celles indiquées sur l'étiquette des différents produits, et appliquer en gouttelettes du plus gros calibre (selon l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des différents produits.

Les zones tampons liées à ce produit peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Aux fins de la gestion de la résistance, SIGNATURE XTRA STRESSGARD, contient un fongicide appartenant au groupe P07. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à SIGNATURE XTRA STRESSGARD et à d'autres fongicides du groupe P07. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le SIGNATURE XTRA STRESSGARD ou d'autres fongicides du même groupe P07 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.

- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer CropScience en présence d'une baisse possible de sensibilité à SIGNATURE XTRA STRESSGARD chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer CropScience au 1-800-334-7577 ou à www.cropscience.bayer.ca.